

DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES
CANTON DE MONTMORENCY
COMMUNE DE MARGENCY

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Date de Convocation : 14/11/2025

*Date d'Affichage : 14/11/2025

*Conseillers en exercice : 23

*PRÉSENTS : 15

*VOTANTS : 19

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 Novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur BRUN Thierry, Maire

Etaient présents : Monsieur Thierry BRUN, Maire

Madame Florence VILLE-VALLEE, Madame Isabelle CORNELOUP, Monsieur Mohammed NIFA, Madame Claudine BARRIE Monsieur Michel PLAIGNAUD Adjoints, Monsieur Hervé BERTRAND, Madame Nadine DAGUENET, Monsieur David DUMEUNIER, Madame Murielle FANOUILLERE, Madame Sophie Rima GHADBAN Madame Isabelle LACOUR, Monsieur Jean-Bernard LASMARRIGUES, Monsieur Dominique REVEILLERE, Monsieur Thierry ROUSSELET

Etaient absents excusés :

Monsieur Olivier SCARSETTO pouvoir à Monsieur Thierry BRUN, Monsieur Claude COLLINEAU pouvoir à Monsieur David DUMEUNIER, Monsieur Fodié DIARRA pouvoir à Monsieur Dominique REVEILLERE, Madame Monique MORNACCO pouvoir à Madame Nadine DAGUENET, Monsieur Bernard GLENAT, Madame Christel COHENDET, Madame Emilie POUJOL, Monsieur Thierry LACOUR,

Madame Murielle FANOUILLERE a été désignée Secrétaire de séance

**DEL15 DOTATION DE SOUTIEN INVESTISSEMENT
LOCAL EXCEPTIONNELLE 2025 – DEGATS CAUSES
PAR LA TORNADE DU LUNDI 20 OCTOBRE2025**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Par mail du 5 novembre, Les services de la Sous Préfecture de Sarcelles Val d'Oise nous ont fait part qu'une subvention exceptionnelle dans le cadre de la DSIL pourrait être accordée aux communes touchées par la Tornade du lundi 20 octobre 2025.

Considérant que la commune de Margency souhaite bénéficier de cette dotation dans le cadre des travaux occasionnés suite à la tornade du lundi 20 octobre 2025 pour la remise en état de l'école élémentaire (toiture, faux plafond, clôture...)

Ce point a été abordée en commission des finances le jeudi 13 novembre 2025 qui a émis un avis favorable à l'unanimité à cette demande de subvention.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité

SOLLICITE une subvention exceptionnelle dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local 2025, pour les travaux occasionnés suite à la tornade du lundi 20 octobre 2025 selon le plan de financement prévisionnel ci-joint :

Coût estimatif de l'opération		
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant (HT)
Maîtrise d'œuvre		
Études complémentaires / frais annexes		
Sous-total MOE/Études		0,00 €
Travaux ou acquisitions		
Travaux divers	à définir	489 763,00 €
Sous-total travaux ou acquisitions		489 763,00 €
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		489 763,00 €

Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
Fonds européens				0,00%
DETR				0,00%
DSIL		sollicite	298 000,00 €	60,85%
FNADT				0,00%
Autres aide État				0,00%
Conseil régional				0,00%
Conseil départemental		sollicite	93 789,61 €	19,15%
EPCI				0,00%
Autre collectivité				0,00%
à préciser				0,00%
Sous-total aides publiques	Taux de financement public		391 789,61 €	80,00%
Autres aides non publiques				
à préciser				

Sous-total autres aides non publiques		0,00 €	
Part de la collectivité	Fonds propres	97 973,39 €	20,00%
	Emprunt		
	Crédit bail ou autres		
	Recettes générées par le projet		
	Participation du maître d'ouvrage	97 973,39 €	20,00%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)		489 763,00 €	

DONNE tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**Le Maire certifie le caractère exécutoire
de cet acte dès sa transmission
en Sous-Prefecture le**

La présente délibération peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le T.A
de Cergy Pontoise dans un délai de 2 mois à compter
de sa publication ou notification

Fait à Margency, le 21/11/2025

Le Maire,


